

Pollution atmosphérique

ISSN : 2268-3798

Éditeur : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

223 | 2014

Varia

La lettre de la rédaction

Isabelle Roussel

 <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/4667>

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.4667

Référence électronique

Isabelle Roussel, « La lettre de la rédaction », *Pollution atmosphérique* [En ligne], 223 | 2014, mis en ligne le 30 décembre 2014, consulté le 03 mars 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/4667>

Droits d'auteur

CC-BY

La lettre de la rédaction

Isabelle Roussel

TEXTE

- 1 Avec les derniers jours de l'année 2014 s'achève le numéro 223 qui apporte, pour l'année 2015, des réflexions sur ce sujet brûlant qu'est l'énergie. Le projet de loi sur la transition énergétique montre combien ce thème touche des domaines divers qui peuvent aboutir à une troisième révolution industrielle. Cette loi propose des dispositifs en faveur des économies d'énergie dans les bâtiments, une orientation résolue vers les énergies renouvelables qui, en accord avec les orientations de l'UE, doivent prendre une place grandissante dans le mix énergétique français : elles représentaient en 2012, 14 % de notre consommation d'énergie et doivent atteindre une proportion de 23 % en 2020 puis de 32 % en 2030. Cette loi donne des objectifs précis en réduisant à la fois la part du nucléaire (50 % à l'horizon 2025) et les émissions de gaz à effet de serre (réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre en 2030, et les diviser par quatre en 2050, par rapport à la référence de 1990 : c'est le « facteur quatre »). La résolution de cette ambitieuse équation ne peut s'effectuer qu'à condition de réduire de moitié la consommation d'énergie à l'horizon 2050 par rapport à 2012 et porter le rythme annuel de baisse de l'intensité énergétique à 2,5 % d'ici 2030, et d'entreprendre une véritable politique énergétique territoriale. Quelle est la place de la pollution atmosphérique dans ces nouvelles orientations énergétiques ? La loi ouvre quelques perspectives, elle insiste sur le nécessaire ancrage territorial des dispositions prises dans les outils de planification ayant pour objet le climat, l'énergie ou la qualité de l'air. Claude Kergomard nous rappelle l'enjeu que constitue la ville qui se trouve au cœur de l'équation à résoudre pour maximiser les effets des actions entreprises en faveur des énergies décarbonées, de la maîtrise du climat et de la qualité de l'air. Le numéro spécial « *Adaptation au changement climatique et maîtrise de la qualité de l'air* » avait déjà posé la question de la synergie possible entre les mesures prises en faveur du climat et celles édictées pour limiter les émissions de polluants toxiques. D'une part, une partie de ces polluants ont aussi un impact sur le change-

ment climatique, d'autre part, la maîtrise de la qualité de l'air peut être une forme de lutte contre la vulnérabilité des territoires en favorisant leur adaptation au changement climatique. Le précédent numéro spécial « *Énergie-santé* » donne quelques éléments de réflexion sur la prise en compte des aspects sanitaires dans les politiques énergétiques, mais le sujet est loin d'être épuisé, et ce numéro se propose d'ouvrir quelques perspectives sur : « *les choix énergétiques en lien avec la qualité de l'air* » en résonnance avec le document de cadrage réalisé par Air Rhône-Alpes.

- 2 En insistant sur la notion de choix, la revue entend mettre à la disposition des citoyens des éclairages permettant de contribuer à peser sur les politiques en étant conscients des avantages et des inconvénients présentés par les décisions mises en œuvre. En effet, vis-à-vis de la qualité de l'air, la promotion des énergies décarbonées est, sans aucun doute, un facteur favorable à l'environnement, mais elle peut se traduire par une hausse du prix de l'électricité ou par une difficile gestion des déchets, sans compter toutes les inconnues liées à la mise en place de nouvelles technologies encore peu matures. Les choix qui s'orientent vers des énergies dites nouvelles : gaz de schistes, biocarburants, biomasse, sont-ils toujours en faveur de la qualité de l'air ? Comment les injonctions politiques en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise des GES, sont-elles accueillies par les populations qui, comme le montre G. Dubois, rechignent à renoncer radicalement à leur mode de vie actuel ? Comment sont-elles impliquées dans la « troisième révolution industrielle » ? Ces nombreuses questions restent ouvertes, et la revue reviendra sur ces interrogations au cours de l'année 2015 ; en particulier sur les solutions mises en œuvre dans les villes à travers les orientations nouvelles prises par l'urbanisme et les politiques locales de l'habitat. Les réflexions portées par ce numéro de la revue entrent en phase avec celles qui seront débattues au cours du colloque sur la transition énergétique¹, organisé à Lille au mois de janvier 2015. Certaines publications qui seront présentées au cours de ce colloque figurent dans ce numéro dans lequel vous pourrez trouver également d'autres contributions qui pourront alimenter la réflexion sur ces questions dont l'acuité est à la mesure des enjeux économiques, environnementaux et sociaux en cause. Telle est l'ambition assignée à cette dernière livraison de l'année.

NOTES

- 1 <https://sites.google.com/site/transitionenergetiquelille2015/home>

AUTEUR

Isabelle Roussel